

[ ]

thinktv Inc.  
365, rue Bloor East, bureau 1602  
Toronto (Ontario) M4W 3L4

À : thinktv Inc. (« **thinktv** ») et ses compagnies membres (« **Membres thinktv** »);

Et à : Tout parent, subsidiaire, relié, affilié ou compagnie associée, agent autorisé ou tout successeur, ayant droit ou licencié permis des Membres thinktv ainsi que tout service de programmation et/ou réseau appartenant à, opéré ou contrôlé par les Membres thinktv (les « **Réseaux** » et collectivement (incluant les Membres thinktv) dénommés « **Télédiffuseur** »)

Objet : **ATTESTATION ANNUELLE DE THINKTV**

Madame, Monsieur,

Cette lettre est un accord qui fait référence aux messages publicitaires qui ont été soumis (collectivement, le « **Message publicitaire** ») aux Services Clearance de thinktv par

[ ] de notre part ou de la part de tout parent, subsidiaire, affilié et compagnie associée (collectivement, « **l'Annonceur** » ou « **nous** ») ou par nos agences en notre nom à des fins d'approbation pendant la période débutant à la date indiquée ci-dessus et se terminant douze (12) mois par la suite (la « **Durée** »). Par la présente, nous reconnaissons, attestons et acceptons les points suivants :

1. Toute approbation du Message publicitaire par thinktv ne signifie en aucun cas que thinktv ou Télédiffuseur confirme ou appuie la véracité des allégations contenues dans ce Message publicitaire, y compris, sans s'y limiter, les témoignages, et il est entendu que thinktv ne révise ni ne révisera la recherche ou toute autre information que nous avons transmise relativement à ces allégations, mais se fonde uniquement sur les attestations contenues aux présentes.
2. Nous reconnaissons que toute approbation par thinktv ne constitue pas un avis juridique et que nous assumons l'entièr responsabilité d'obtenir un avis juridique relativement au Message publicitaire afin d'assurer la conformité absolue du Message publicitaire et de toute plateforme médiatique, y compris, sans s'y limiter, les sites Web et les applications, à l'ensemble des lois et codes en vigueur.
3. Nous confirmons par la présente que toutes les allégations contenues dans le Message publicitaire sont véridiques et entièrement justifiées par la documentation adéquate et appropriée, et dans la mesure où les produits et services annoncés dans le Message publicitaire sont réglementés au Canada par une loi provinciale ou fédérale, le Message publicitaire est conforme à la loi et a obtenu les pré-approbations requises, et que nous assumons toute responsabilité relativement à ces allégations.
4. Nous confirmons également, à notre avis et à notre connaissance, que le Message publicitaire n'enfreint aucun droit d'auteur ou autre droit de propriété appartenant à un tiers, que la diffusion dudit Message publicitaire est et demeurera conforme aux lois applicables dans la province ou le territoire où il sera diffusé et qu'il respectera les codes des Télédiffuseurs diffusant le Message publicitaire.

5. Nous nous engageons à indemniser et à tenir à couvert thinktv et Télédiffuseur (ainsi que leurs directeurs, officiers, employés et actionnaires (collectivement, les « **Renonciataires** ») de et contre n'importe quelle et toute responsabilité, de faits générateurs, de réclamations, incluant des actions en responsabilité civile délictuelle, des frais, des dépenses, des pertes ou des dommages (y compris, sans s'y limiter, les intérêts, les pénalités ainsi que les frais et décaissements raisonnables) de toute personne ou organisme, qui pourraient être présentés ou introduits contre les Renonciataires en raison : (i) du Télédiffuseur diffusant le Message publicitaire sur leurs Réseaux; ou (ii) de toute violation de notre part des obligations, garanties et déclarations contenues dans cette lettre.
6. Nous reconnaissons que le présent accord est régi et interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario. Aux fins de toutes les procédures judiciaires, le présent accord est réputé avoir été signé dans la province de l'Ontario et les tribunaux de la province de l'Ontario ont la compétence pour statuer sur une action ou allégation en vertu du présent accord. Les parties au présent accord consentent à la compétence exclusive des tribunaux de la province de l'Ontario.

Les questions se rapportant à toutes les allégations ou au soutien desdites allégations par un membre du public doivent être acheminées à [ ] au [ ] et à [ ].

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

[ ]

---

Nom du signataire de l'annonceur : [ ]  
Titre : [ ]  
Tél : [ ]  
Courriel : [ ]